

## Synthèse

---

Aucun accident grave n'est survenu sur le réseau ferré national au cours du 4<sup>e</sup> trimestre de l'année 2016.

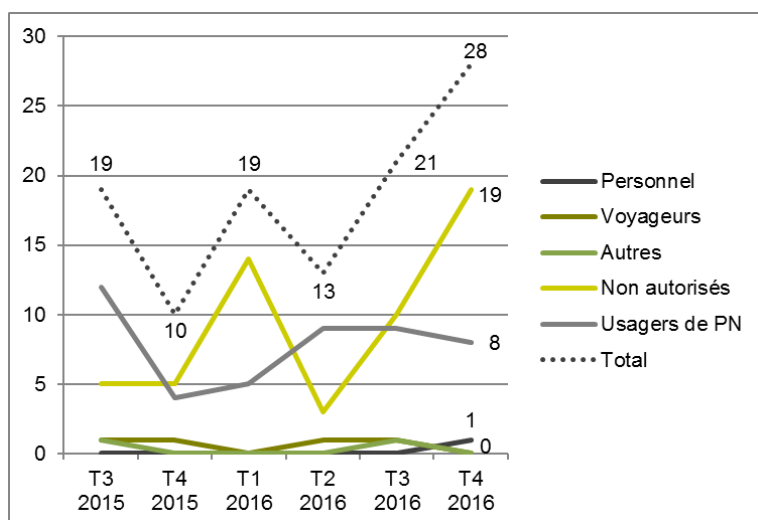
Du point de vue des conséquences humaines, la hausse du nombre de personnes tuées au trimestre dernier se confirme avec 28 personnes tuées ce trimestre. Le non-respect des règles de sécurité à proximité des voies ou du Code de la route est à l'origine de ces décès.

En ce qui concerne le nombre de personnes grièvement blessées, la tendance est à la hausse avec un total de 18 au 4<sup>e</sup> trimestre.

Sur l'ensemble des accidents significatifs, le 4<sup>e</sup> trimestre est marqué par l'augmentation importante du nombre d'accidents de personnes causés par le matériel en mouvement (33). Les catégories collisions et accidents « autres » sont elles aussi au-dessus de la moyenne des quatre trimestres précédents. Les catégories « déraillements », « accidents au passage à niveau » et « incendies dans le matériel roulant » restent quant à elles en dessous de cette moyenne.

Les valeurs des indicateurs présentées sont celles disponibles à la date de publication du présent document. Si nécessaire, des rectifications ont été apportées sur les valeurs des trimestres précédents afin de prendre en compte les faits nouveaux ou les imprécisions de classification découvertes après la publication du tableau de bord précédent.

## TK00 - Nombre total de personnes tuées

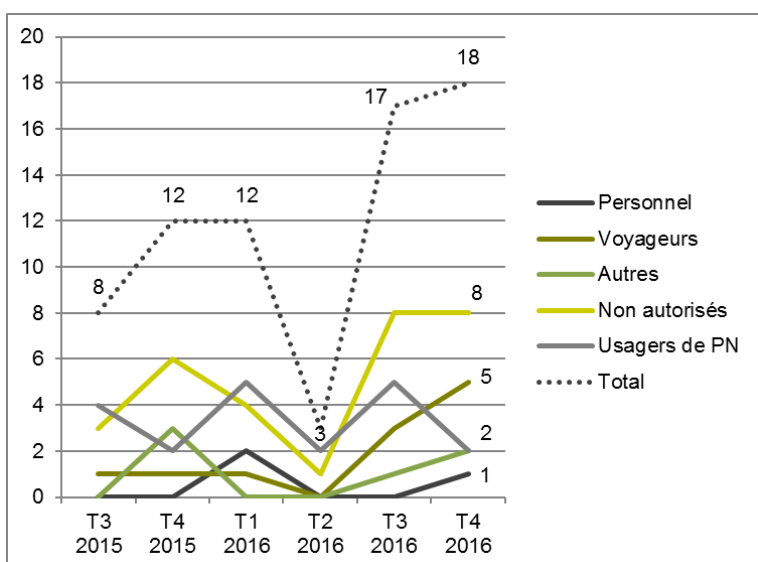


Durant ce 4<sup>e</sup> trimestre 2016, le nombre de personnes tuées atteint son niveau le plus élevé depuis le 3<sup>e</sup> trimestre de l'année 2013 durant lequel 38 morts avaient été enregistrés. Ce sont au total 28 personnes qui ont trouvé la mort sur le réseau ferré national pendant ce dernier trimestre. Cette augmentation est principalement due à la hausse du nombre de tués dans la catégorie des personnes « non autorisées », qui passe de 10 tués le trimestre dernier à 19 ce trimestre (dont sept personnes heurtées en gare et 12 en ligne).

La deuxième catégorie en hausse est celle du personnel, qui comptabilise une victime ce trimestre et ce pour la première fois depuis le 3<sup>e</sup> trimestre de l'année 2015. Un agent du service électrique s'est fait heurter à Nancy le 06/12/2016 lors de son intervention sur une zone en dérangement de signalisation alors qu'il intervenait seul sur les voies sans annonceur.

Le nombre de personnes tuées est quant à lui en baisse dans les catégories usagers de PN, voyageurs et « autres ».

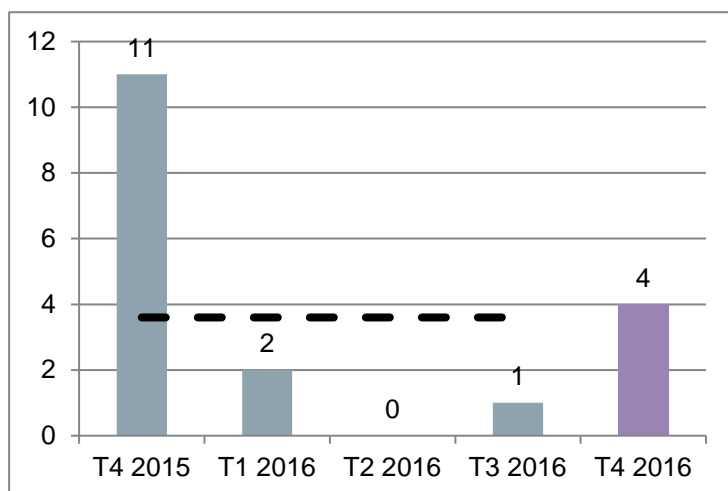
## TS00 - Nombre total de personnes grièvement blessées



La hausse du nombre total de personnes grièvement blessées se poursuit ce dernier trimestre (18). Seule la catégorie des usagers de PN est en baisse, passant de cinq à deux victimes. La catégorie des personnes non autorisées reste quant à elle stable avec huit personnes grièvement blessées, tandis que les catégories « voyageurs », « autres » et « personnel » se dégradent en cette fin d'année 2016.

En effet, la tendance à la hausse dans la catégorie « voyageurs » se poursuit puisque cinq voyageurs se sont grièvement blessés ce trimestre lors de montées ou descentes tardives dans des trains en mouvement. Vient ensuite la catégorie « autres » qui comptabilise deux victimes qui se trouvaient dans la zone dangereuse en état d'ébriété. Enfin, un blessé grave est à reporter dans la catégorie du personnel : il s'agit d'un agent qui engageait la zone dangereuse alors qu'une circulation ferroviaire était annoncée.

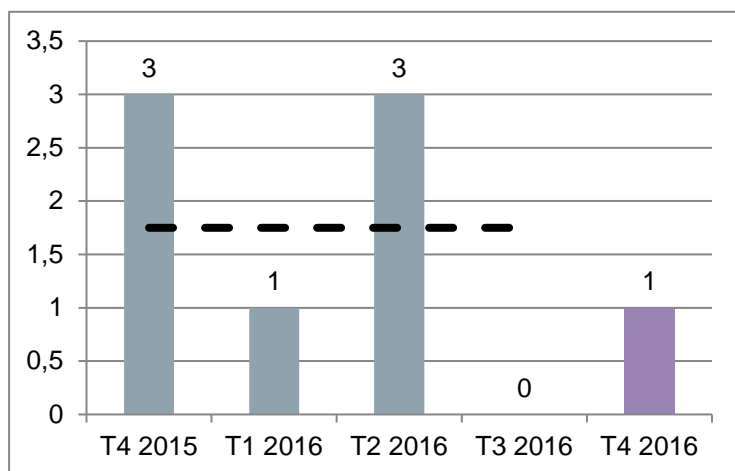
### N01 - Nombre total de collisions significatives de trains



Quatre accidents significatifs sont à reporter ce trimestre dans la catégorie « collisions ». Ils relèvent tous de la sous-catégorie « collisions contre obstacles ». Tous sont des arrachements de caténaires qui n'ont fait aucune victime : deux d'entre eux ont occasionné des dommages supérieurs à 150 000 € et les deux autres ont entraîné des interruptions de circulation sur la voie durant plus de six heures.

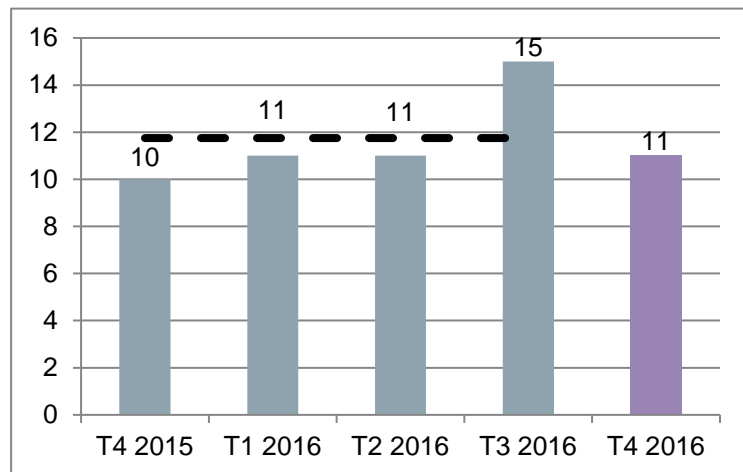
Aucun accident significatif n'est à reporter dans la sous-catégorie « collisions entre deux trains ».

### N02 - Nombre total de déraillements significatifs de trains



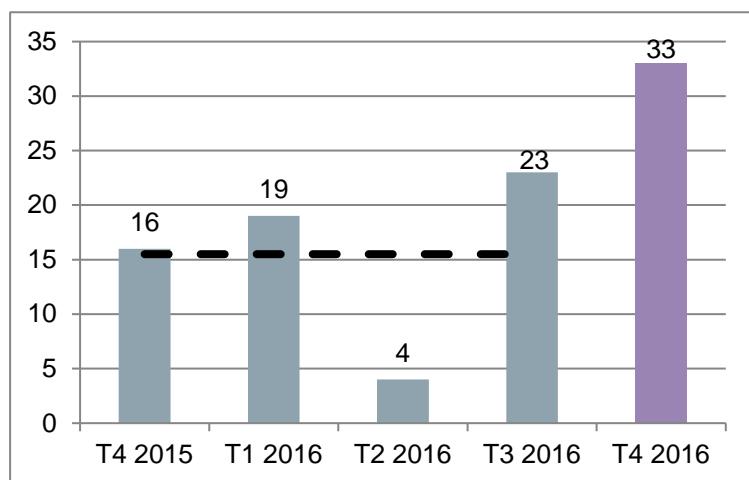
Le nombre total des déraillements significatifs en ce dernier trimestre de l'année est inférieur à la moyenne des quatre trimestres précédents. Un seul déraillement significatif s'est produit sur une aiguille d'une voie de service à Lille-Délivrance le 10/11/2016 avec deux citernes couchées (citernes vides ayant transporté des matières dangereuses), engendrant des dommages à l'infrastructure supérieurs à 150 000 €.

### N03 - Nombre total d'accidents significatifs aux passages à niveau



Le nombre d'accidents significatifs aux passages à niveau de ce 4<sup>e</sup> trimestre est en baisse et se situe en dessous de la moyenne des quatre derniers trimestres. 11 accidents significatifs sont comptabilisés dans cette catégorie, entraînant la mort de huit usagers de PN et des blessures graves pour deux autres. Par imprudence ou par inattention, cinq piétons et cinq automobiles ont été heurtés par des véhicules ferroviaires en s'engageant sur des PN fermés ou en cours de fermeture. Le heurt entre un train de voyageurs circulant à 140 km/h et un véhicule routier coincé sur les rails à Bacouël-sur-Selle (80) le 12/12/2016, qui n'a causé aucune conséquence humaine, a occasionné une interruption de circulation sur la voie durant plus de six heures.

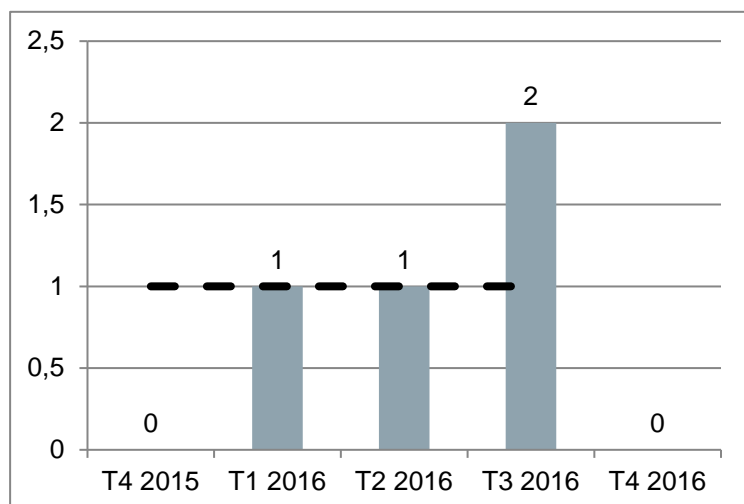
#### N04 - Nombre total d'accidents significatifs de personnes causés par le matériel roulant en mouvement



La tendance à la hausse du nombre d'accidents significatifs de personnes causés par le matériel roulant en mouvement se poursuit et atteint ce trimestre son plus haut niveau (33) de l'année 2016, causant la mort de 20 personnes et blessant grièvement 16 autres.

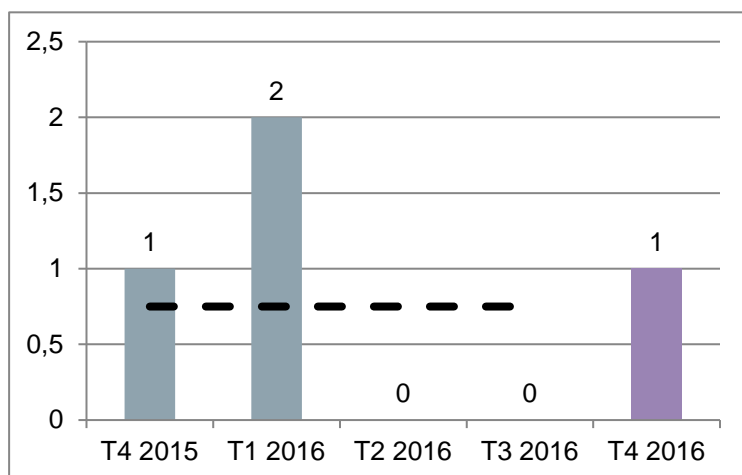
Parmi ces victimes, outre une majorité de personnes non autorisées présentes dans la zone dangereuse (27 au total), on trouve également deux personnes de la catégorie « autres », cinq voyageurs et deux personnels, qui ont mis leur vie en danger en ne respectant pas les consignes de sécurité. Enfin, on déplore également le heurt de trois migrants sur le réseau du grand port maritime de Dunkerque qui a causé la mort d'un d'entre eux et blessé gravement les

#### N05 - Nombre d'incendies dans le matériel roulant



Aucun accident significatif n'est à reporter dans la catégorie d'incendies dans le matériel roulant en ce dernier trimestre.

#### N06 - Nombre d'accidents « autres »



Un accident significatif est comptabilisé ce trimestre dans cette catégorie, il s'agit du déraillement d'un train sur une zone de travaux, sans conséquences humaines mais entraînant une interruption de circulation sur la voie durant plus de six heures.

Les valeurs des indicateurs présentées sont celles disponibles à la date de publication du présent document. Si nécessaire, des rectifications ont été apportées sur les valeurs des trimestres précédents afin de prendre en compte les faits nouveaux ou les imprécisions de classification découvertes après la publication du tableau de bord précédent.



**EPSF**

60 rue de la Vallée

CS 11758

80017 Amiens Cedex 1

[www.securite-ferroviaire.fr](http://www.securite-ferroviaire.fr)